



**PRÉFET  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Digne-les-Bains, le 29/06/2020

**Financement de huit projets départementaux  
au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)**

Olivier JACOB, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, se félicite que huit projets présentés par des acteurs du département aient été retenus lors du dernier comité de programmation du Contrat de Plan État- Région, qui s'est achevé le 29 mai 2020, pour une subvention totale de plus de 216 000 euros.

Le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) a vocation à soutenir, en investissement comme en fonctionnement, les actions qui concourent à mettre en œuvre les choix stratégiques de la politique d'aménagement du territoire.

Les crédits du FNADT permettent de financer les actions définies dans le contrat de plan État-Région 2015/2020.

Les projets éligibles au financement du FNADT doivent prendre en compte :

- la situation économique et sociale des territoires concernés en permettant la création d'emplois ;
- l'intégration des populations, le soutien aux territoires en difficultés, la solidarité dans la répartition des activités et des services ;
- la gestion maîtrisée de l'espace et de l'environnement pour les projets d'agglomération, la complémentarité et la solidarité des territoires ruraux et urbains.

Les huit bénéficiaires des subventions, dans les Alpes-de-Haute-Provence, sont :

- La commune de Barcelonnette, pour la création d'un centre astronomique dans l'ancien quartier militaire du 11ème BCA ;
- La commune de Digne-les-Bains, pour l'extension de la Maison de santé Joliot-Curie ;
- La commune de La Mure-Argens, pour la création d'un fournil et d'un point multi-services ;
- Le Syndicat Mixte Asse – Bléone, pour une étude hydraulique sur la RD 900 à Barles, suite à un glissement de terrain survenu en novembre et décembre 2019 ;
- L'association « La Plage Sonore », dans le cadre d'un programme culturel ;
- La coopérative « Mosaïque », pour le déploiement de services agricoles innovants ;
- La société « Provenances SAS », pour l'acquisition d'un chariot élévateur ;
- Le Parc naturel régional (PNR) du Verdon, dans le cadre d'un projet culturel autour de l'eau du Verdon.

Un deuxième comité de programmation se tiendra au mois de septembre 2020.

**Service de la communication  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10  
04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex